

du 12 Octobre 1970

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance n° 70-34/PC du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret n° 70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 157/PR du 23 Mai 1967 nommant à titre personnel Monsieur Maxime Léopold ZOLLNER, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Dahomey auprès du Président des Etats-Unis d'Amérique et Représentant Permanent de la République du Dahomey auprès de l'ONU ;

Le Conseil des Ministres entendu,

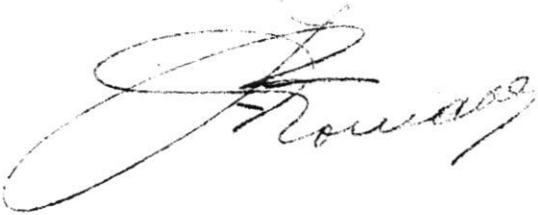
D E C R E T

ARTICLE 1er. - Est et demeure rapporté le décret n° 157/PR du 23 Mai 1967 nommant à titre personnel Monsieur Maxime Léopold ZOLLNER, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Dahomey auprès du Président des Etats-Unis d'Amérique et Représentant Permanent de la République du Dahomey auprès de l'ONU.

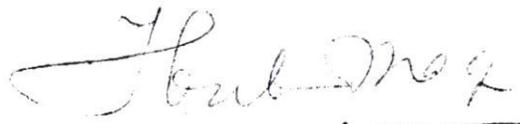
ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 Octobre 1970

par le Conseil Présidentiel,



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN



Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES



Docteur D. BADAROU

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - CS 6
MAE et ses sces 15 - Ministères 10
HC 3 - SGG 4 - IAA-DCCT-DN-IGF 4
JORD-Gde Chanc. 2 - DEP-DGAJL 4
Dtion Stat. 2. Intéressé 1.